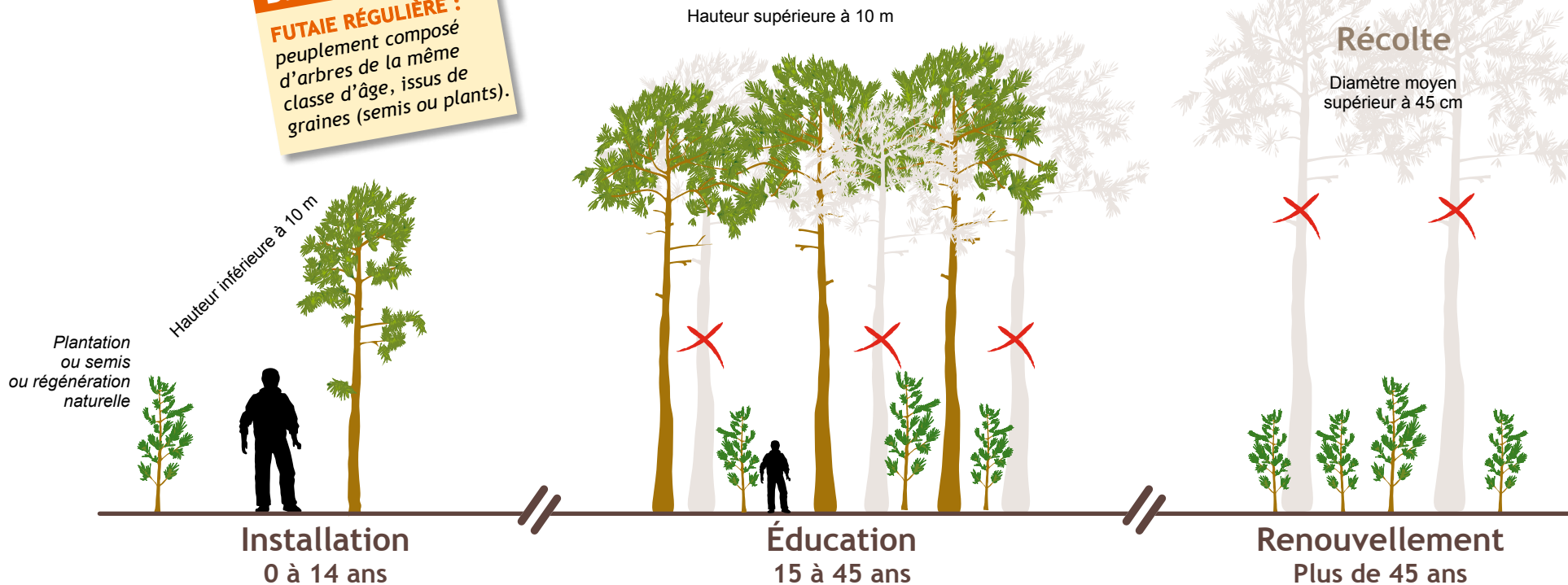


Futaie régulière de Pin Maritime

DÉFINITION

FUTAIE RÉGULIÈRE :
peuplement composé
d'arbres de la même
classe d'âge, issus de
graines (semis ou plants).



Objectif

Obtenir à 15 ans au moins
500 arbres par hectare
bien répartis, dégagés
de la végétation concurrente.

Améliorer la qualité des arbres
par la sélection des plus beaux,
maintenir la stabilité
et une croissance soutenue.

Récolter la futaie arrivée à maturité
pour permettre l'installation
d'un nouveau peuplement.

Actions recommandées

Voir au dos

Actions Biodiversité

1

Conserver une végétation concurrente
maîtrisée procure un accompagne-
ment favorable à l'équilibre de la forêt.

2

Préserver le sous-étage feuillu au moment
des éclaircies.
Conserver quelques arbres à forte valeur
environnementale.

3

Réflexions sur l'avenir de la parcelle.
Éviter les coupes rases de plus de 4 ha.
Conserver si possible deux arbres à forte valeur
environnementale en bordure de la coupe

Futaie régulière de Pin Maritime

Installation 0 à 14 ans

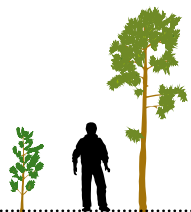
Actions recommandées

1

Graines ou plants :

Provenance certifiée

**Graines ou plants :
Provenance certifiée**
Choix 1 :
PPA 100 - Nord Ouest
PPA 301 - Massif Landais
Autres choix :
Vergers à graines
français



Boisement ou reboisement

- **Régénérations naturelles** : cloisonnements de 4 m de large, (espacés de 3 m par exemple).
- **Semis** : 2 à 3 kg de graines par hectare
- **Plantations** : densité minimale de 1 250 plants par hectare, godet 1 + 0. Protéger les plants des dégâts de gibier.

1 an après la plantation

- **Regarnir les vides** supérieurs à 5 ares.
- **Entretenir des cloisonnements**

Hauteur environ 2 m

- **Semis et régénérations naturelles** : 1^{er} dépressage. Espacement de 1,5 m à 2 m entre les arbres dominants sur la ligne.

Hauteur environ 4 m

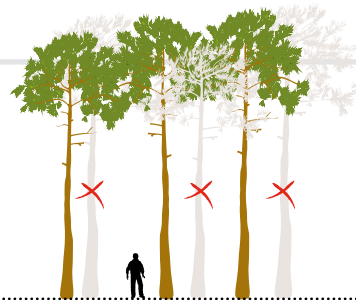
- **Semis et régénérations naturelles** : 2^e Dépressage. Espacement de 2,5 m à 3 m entre les arbres dominants les mieux conformés.

Hauteur de 4 à 10 m

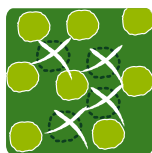
Vérification du bon développement du peuplement

Éducation 15 à 45 ans

2



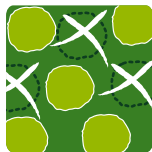
1^{ère} éclaircie 15 à 18 ans



- 35 % à - 40%

- **Hauteur des arbres dominants de 12 m**
- **Eclaircie par prélèvement de 35 à 40 % des tiges** au profit des arbres dominants, les mieux conformés.
- Après l'exploitation : élaguer jusqu'à 6 m de hauteur **les 300** plus beaux arbres dominants, bien répartis.

2^e éclaircie 20 à 25 ans



- 30 % à - 35%

- **Hauteur des arbres dominants de 15 m**
- **Eclaircie par prélèvement de 30 à 35 % des tiges** au profit des arbres élagués et des arbres dominants.

Éclaircies suivantes



- 30 % à - 35%

- **Après 25 ans**
- **Hauteur des arbres dominants supérieure à 16 m**
- **Tous les 7 ans : éclaircie par prélèvement de 30 à 35 % des tiges** au profit des arbres élagués ou des dominants les mieux conformés.

- **Atteindre progressivement la densité finale** : 250 arbres par hectare élagués à 6 - 8 m de hauteur (au minimum).

CONSEIL PLUS
Organiser un cloisonnement régulier pour faciliter le débardage et préserver le peuplement.

Renouvellement Plus de 45 ans

3



Diamètre moyen des arbres supérieur à 45 cm

Récolte du peuplement

Renouvellement par plantation ou semis :

- Couper en une fois tout le peuplement.
- Nettoyage du terrain, préparation du sol.
- Reboisement. 1 Installation

Renouvellement par régénération naturelle :

- **Coupe d'ensemencement** : coupe de la moitié des arbres.
- **2 ans après (ou dès la régénération naturelle complète acquise)** : coupe du reste du peuplement.
- **Compléter la régénération** par plantation si nécessaire.
- 1 Installation.

CONSEIL PLUS
Veiller à la bonne exécution des chantiers, notamment pour la protection des sols et des eaux en s'appuyant sur le cahier des charges de l'exploitation forestière de PEFC.

Dégagements réguliers. Objectif : les arbres dominent la végétation concurrente (maintenir à la lumière au moins le tiers supérieur des arbres)



À adapter en fonction des conditions stationnelles et de la sylviculture antérieure